

Extrait du registre des délibérations de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Baie de Saint Brieuc

Délibération n°020 / 2016

Objet : Désignation des représentants de la CLE au Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Forêt de Lorge, landes de Lanfains, cime de Kerchouan »

Le 1^{er} juillet à 14h00 s'est réunie, à la salle du Conseil Communautaire de Lamballe Communauté, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Baie de Saint Brieuc, sur convocation en date du 10 juin 2016.

1. Collège des collectivités et des structures gestionnaires de l'eau

Etaient présents :

CdC Arguenon Hunaudaye

M. GUERIN Armand

CDC Centre Armor Puissance 4

Monsieur CHANDEMERLE Christophe

CDC Côte de Penthièvre

Monsieur DUBOS Jean-Luc

CDC Côte de Penthièvre – BV Flora-Islet

Monsieur LUCAS Christian (avec pouvoir de Mme ORAIN)

CDC Lamballe Communauté

Monsieur DERON Loïc

Monsieur YON Didier (avec pouvoir de M. CORDON)

CDC Lamballe Communauté – BV du Gouessant

Monsieur BARBO Jean-Luc (avec pouvoir de M. ALLAIN)

CdC Le Leff Communauté

Monsieur JOURDEN Jean

CdC Pays de Matignon

Madame BURNOUF Joëlle

CdC Pays de Moncontour

Monsieur NOREE Pascal

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Mme MEHEUST Véronique (avec pouvoir de M. CADEC)

CdC Quintin Communauté

Monsieur LOYER Jean Yves (avec pouvoir de M. SERANDOUR)

Monsieur Pascal PRIDO

Saint Brieuc Agglomération – BV du Gouët

Monsieur BIDAULT Loïc (avec pouvoir de M. FUAN)

Saint Brieuc Agglomération - BV Anse d'Yffiniac

Monsieur COSSON Mickaël (avec pouvoir de M. LE BUHAN)

Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable

Monsieur LAPORTE Pascal (avec pouvoir de Mme GAUTIER)

2. Collège des usagers

Etaient présents :

UFC Que Choisir

Madame ROUXEL Solange

Association de Sauvegarde des Moulins de Bretagne

M. SIMON Daniel (avec pouvoir d'EDF)

Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor

Monsieur RENE Jean Jacques

Mme EVEN Danielle (avec pouvoir de M. de Catuelan)

M. BEAUDET Yves-Marie

Chambre de Commerce et d'Industrie

M. BRANDELET Michel

Comité Départemental Canoë Kayak Côtes d'Armor

Monsieur RAULT Julien

M. Didier LE BRAS

Côtes d'Armor Nature Environnement

Mme LE GUERN Joëlle

Eau et Rivières de Bretagne

Monsieur LE ROUX Célestin

Fédération Départementales des Associations Agrées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

M. BONNERY Didier

Fédération des Coopératives Agricoles des Côtes d'Armor

M. COUEPEL Thomas

Pôle INPACT

Monsieur YOBE Yann

Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Monsieur LE BRAS Didier

Vivarmor nature

Monsieur CORBEL Albert

3. Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Etaient présents :-

CEVA (M. BALLU – avec pouvoir de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

DREAL Bretagne (Mme HAUTCHAMPS) (avec pouvoir de la Préfecture coordinatrice de bassin)

DDTM 22 (Mme Keromnes) (avec pouvoir de la Préfecture des Côtes d'Armor)

MISEN (M. LE BRETON – avec pouvoir de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

Décompte général : 34 présents, 48 présents ou représentés sur 56 membres

	Collège 1 : Collectivités et établissements publics locaux	Collège 2 : Usagers, riverains, professionnels et associations	Collège 3 : Etat, établissements publics nationaux	TOTAL
Membres en exercice	30	18	8	56
Membres présents	16	14	4	35
Pouvoirs	8	2	4	8
Nombres de votants	24	16	8	48

Délibération n°020 / 2016

EXPOSE :

Par courrier en date du 2 juin 2016, M. le Préfet des Côtes d'Armor a sollicité la CLE du SAGE de la Baie de Saint Brieuc pour que cette dernière désigne ses représentants pour siéger au sein du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Forêt de Lorge, landes de Lanfains, cime de Kerchouan ».

DECISION :

Vu l'arrêté ministériel du 4 mai 2007 désignant le site « Forêt de Lorge, landes de Lanfains, cimes de Kerchouan » comme zone spéciale de conservation, l'intégrant, de fait, au réseau Natura 2000,

Vue l'arrêté d'approbation du document d'objectifs de ce site en date du 28 août 2015,

Vu le courrier de M. le Préfet en date du 2 juin 2016,

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité des membres présents ou représentés (48 voix pour, 0 contre, 0 abstention) :

- Désigne comme représentant de la CLE au collège des exploitants et usagers membres du comité de pilotage du site :
 - ✓ En tant que Titulaire : M. Jean Yves LOYER
 - ✓ En tant que Suppléant : M. Pascal PRIDO

Fait à St-Brieuc le 04/07/20156
Pour expédition conforme,
Le Président de la CLE


Jean Luc BARBO